



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de fusion entre Renault et Fiat Chrysler

Question au Gouvernement n° 1990

Texte de la question

PROJET DE FUSION ENTRE RENAULT ET FIAT CHRYSLER

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, à Dieppe, Sandouville, Cléon et dans la France entière, on entend sonner les trompettes des fiançailles de Renault avec Fiat-Chrysler. Vous-même semblez pressé qu'on publie les bans de ce mariage paré de toutes les vertus.

Comme les salariés, nous sommes, nous, au contraire, très sceptiques quant à ce qui ressemble davantage à un mariage d'affaire arrangé, sous la pression de l'actionnaire historique de Fiat, qui en attend une dot représentant 40 % des 2,5 milliards d'euros de dividendes exceptionnels promis aux actionnaires.

Ce mariage, qui semble consommé avant même d'avoir été prononcé, pose pourtant plus de questions qu'il ne garantit ni le bonheur industriel ni les perspectives d'emplois dans le futur. Pourquoi, monsieur le ministre, l'État actionnaire de Renault a-t-il été placé devant le fait accompli ? Plus grave : de l'État actionnaire-spectateur, qui s'intéresse au cours de l'action plus qu'à la stratégie industrielle, nous passerons demain à un État rabougri. Détenteur de 15 % du capital de Renault aujourd'hui, il passera à 7,5 % des parts dans la nouvelle entité, perdant ses droits de vote double.

Pourquoi les représentants des salariés et leurs administrateurs ont-ils été laissés dans le vent de ces tractations ? Pourquoi ne pas reconnaître que le modèle de Fiat, ce sont les usines et les emplois à l'est de l'Europe ? Pourquoi ne pas dire que ce futur époux n'est pas au mieux de sa forme, qu'il n'a pas vraiment de stratégie et qu'il accumule les retards en matière d'innovation ?

Pourquoi taire le fait que les promesses qu'il formule sur le maintien des emplois sont à mettre en regard avec la chasse aux doublons, appelée pudiquement synergies, que Fiat-Chrysler entend verser dans la corbeille de la mariée ? Pourquoi cette chasse au volume et à la taille, au risque de l'obésité, alors que l'alliance Renault-Nissan n'est pas, elle-même, consolidée et que les Japonais ne veulent pas de ce mariage à trois ? Quel sera le projet industriel de ce couple ?

Monsieur le ministre, pouvez-vous prendre l'engagement devant le groupe communiste de recevoir rapidement les acteurs concernés, notamment les salariés, et nous dire comment l'État entend jouer son rôle ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député, dans ce projet de fusion entre

Renault et Fiat, nous ne sommes pas au stage du mariage, nous sommes au stade des fiançailles. Nous ne sommes pas pressés et nous ne cédon à aucune pression.

Effectivement, un enjeu stratégique existe derrière ce projet : permettre à Renault et à toute l'industrie automobile française de faire face à des ruptures technologiques sans précédent depuis le début du XXe siècle. Le véhicule électrique, le véhicule autonome, le véhicule connecté – vous connaissez parfaitement le secteur automobile – demanderont non pas des millions, non pas des milliards, mais des dizaines de milliards d'euros d'investissements nouveaux, pour nous permettre de réussir sur le marché de l'industrie automobile. Nous voulons que l'industrie automobile française reste un des champions de l'industrie automobile mondiale.

De ce point de vue, nous estimons que le projet de fusion entre Renault et Fiat est une opportunité pour nous consolider, une opportunité pour investir, une opportunité pour innover.

M. Éric Coquerel. Comme Ford.

M. Bruno Le Maire, ministre . Mais il faut des garanties pour les salariés, pour les actionnaires et, tout simplement, pour nos compatriotes. La première des garanties que je demande au président de Renault, Jean-Dominique Senard, d'apporter, est la préservation des emplois industriels : il ne devra être procédé à aucune fermeture d'usine. C'est, je le répète, la garantie fondamentale que je demande au président de Renault d'apporter. La deuxième garantie concerne l'alliance, que vous avez rappelée, entre Renault et Nissan, que nous voulons renforcer – mon homologue japonais et moi-même l'avons dit la semaine dernière. Ce projet doit donc s'inscrire dans le cadre de l'alliance entre Renault et Nissan.

La troisième est une garantie de gouvernance : que les intérêts nationaux soient représentés et bien représentés dans la future gouvernance de Renault et de cette alliance. La quatrième et dernière garantie, que nous demandons, est que la future grande entreprise, le jour où elle sera créée, participe au projet de batterie électrique que nous avons lancé avec l'Allemagne, pour assurer la souveraineté technologique de la France, de l'Allemagne et de l'Europe en matière de batteries.

Je suis prêt, évidemment, à recevoir tous les élus concernés par ce projet. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1990

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2019](#)